

S'INSCRIRE AU TENNIS ET EFFECTUER UNE RESERVATION

Il est nécessaire d'avoir complété le formulaire d'inscription mentionnant votre adresse e-mail et de s'être acquitté de sa cotisation annuelle.

Un mail vous parviendra ensuite afin de créer votre mot de passe, et de pouvoir accéder au planning.

Les réservations des plages horaires se font directement sur le site internet de la mairie de Marignac : <https://marignacendiois.fr/>, Découvrir Marignac/Locations/réservation terrain. Il est nécessaire de vous connecter en cliquant sur « login » en haut à gauche du planning pour effectuer la réservation.

Une boîte à clé se situe à la mairie, à gauche de la boîte aux lettres, le code vous sera communiqué lors de l'inscription et sera régulièrement mis à jour, vous recevrez un mail à cet effet. Merci de redéposer les clés du terrain après usage.